

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'OFFRE PROMOTIONNELLE YAMAHA AV

## « CADEAU AVEC OPTION D'ACHAT »

### ARTICLE 1 - LE PROMOTEUR

- 1.1. Le promoteur est Yamaha Music Europe GmbH, Siemensstraße 22-34 à 25462 Rellingen, Allemagne (« **Yamaha** »). La promotion sera traitée par Sales-Promotions, IDA Business &, Technology Park, Ring Road, Kilkenny, Irlande (« **le prestataire** »).
- 1.2. Yamaha se réserve le droit de retirer l'offre à tout moment.
- 1.3. En s'inscrivant, le participant consent aux présentes conditions générales.

### ARTICLE 2 – LES PARTICIPANTS

2.1 Cette offre promotionnelle est réservée aux particuliers résidant en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, en Autriche, au Royaume-Uni, Irlande, en France, au Luxembourg, en Italie, en Suède, au Danemark, en Norvège et en Finlande (« **Participant** »). Le Participant doit être titulaire d'un compte bancaire dans l'un des pays mentionnés. Les employés de Yamaha, de ses filiales, leurs familles, leurs agents et les autres parties directement impliquées dans la présente offre ne sont pas éligibles pour participer. Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus. Cette offre n'est ouverte qu'aux participants ayant acheté un produit éligible lié à l'offre pendant la période de la campagne.

2.2. Yamaha se réserve le droit de vérifier l'éligibilité des participants et/ou de les exclure à sa seule discrétion à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Les revendeurs ne peuvent pas soumettre de bulletin de participation au nom de leurs clients.

### ARTICLE 3 - COMMENT PARTICIPER

3.1 Pour recevoir un MusicCast 20 (« **produit gratuit** »), le participant doit :

Acheter l'une des combinaisons de produits suivantes : une barre de son Yamaha MusicCast BAR (MusicCast BAR 400, MusicCast BAR 40, MusicCast BAR 40 SW, MusicCast BAR 40 + MusicCast SUB 100, ATS-4080) avec un MusicCast 20 ou un amplificateur home cinema Yamaha MusicCast (RX-V685, RX-A780, RX-A880, RX-A1080, RX-A2080, RX-A3080, CX-A5200, RX-S602) avec un MusicCast 20 (« **Combinaison de produits admissible** »). L'offre n'est pas valable si les produits viennent d'un stock d'occasion, remis à neuf ou reconditionné.

- a. Acheter la combinaison de produits admissible auprès d'un distributeur agréé en Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Autriche, Royaume-Uni, Irlande, France, Luxembourg, Italie, Suède, Danemark, Norvège et Finlande. Tous les produits de la promotion doivent être achetés chez un seul distributeur participant - et non chez des distributeurs différents.
- b. Acheter la combinaison de produits admissible pendant la **période de l'offre** entre le **15 mai 2019 et le 15 juillet 2019** et soumettre la demande pour le produit gratuit au plus tard le **31 juillet 2019 à 23:59 heure locale (« période d'enregistrement »)**. La date d'achat est la date de la facture ou, dans le cas de commandes passées en ligne, la date de commande confirmée par le distributeur.
- c. Soumettre une facture montrant l'achat d'une combinaison de produits admissible effectué pendant la période de promotion. Il n'est possible de présenter qu'une (1) seule demande par client pour un (1) seul produit gratuit par combinaison.

3.2 L'enregistrement de la combinaison de produits admissible est requis par soumission en ligne au moyen du formulaire de demande disponible sur [www.yamaha.com](http://www.yamaha.com). Pour participer à l'offre, les candidats devront fournir le nom complet et l'adresse de l'acheteur, l'adresse du distributeur participant, y compris le reçu (si la combinaison de produits admissible est achetée dans un point de vente au détail) ou la confirmation de commande et la facture (si la combinaison de produits admissible est achetée en ligne) et le numéro de série des produits.

3.3 La preuve d'achat doit être une copie lisible du reçu ou de la facture indiquant clairement le nom du détaillant, la date d'achat, le nom du produit et le prix d'achat. La documentation soumise pour cette offre ne sera pas retournée.

3.4 Le produit gratuit vous sera expédié dans les 28 jours ouvrables suivant la validation de votre inscription.

## **ARTICLE 4 – CADEAU PROMOTIONNEL**

4.1 Le cadeau de l'offre promotionnelle ne peut être échangé contre de l'argent comptant.

4.2 Dans l'éventualité où l'acheteur retourne la combinaison de produits au vendeur, le participant ne pourra prétendre au produit gratuit et toute réclamation sera rejetée par la suite. Afin d'éviter tout doute, cette clause n'interdit en aucune façon le droit de l'acheteur d'exercer ses droits légaux ou de garanties applicables.

4.3 Le produit gratuit ne peut être accordé à un participant qui :

- a. n'a pas acheté la combinaison de produits admissible auprès d'un distributeur participant ; et/ou
- b. n'a pas rempli le formulaire de demande en ligne ; et/ou
- c. n'a pas fourni de copie de la preuve d'achat ; et/ou
- d. n'a pas acheté de combinaison de produits admissible au cours de la période de promotion ; et/ou
- e. n'a pas présenté sa demande au cours de la période d'enregistrement ; et/ou
- f. n'a pas fourni tous les détails manquants à temps ; et/ou
- g. a retourné les produits Yamaha nouvellement achetés au détaillant et s'est fait rembourser la totalité du prix d'achat.

4.4. Les participants qui fourniront un formulaire de demande incomplet auront la possibilité de le compléter à nouveau. Si le participant ne se conforme toujours pas aux conditions générales, sa demande sera refusée.

4.5 Le produit gratuit est fourni si le participant satisfait aux présentes conditions générales. En remplissant le formulaire de demande en ligne, les participants confirment leur acceptation aux présentes conditions générales.

4.6 Cette offre promotionnelle est limitée à une seule utilisation et ne peut être cumulée avec toute autre offre promotionnelle de Yamaha.

4.7 Cette offre n'affecte pas les droits légaux des acheteurs ou des participants. Les produits défectueux ou endommagés, ainsi que les produits qui font l'objet d'opérations de crédit à la consommation ou de vente à distance doivent être retournés au détaillant pour remplacement ou remboursement conformément à la législation locale du pays d'achat.

4.8 Pour être admissibles à la participation, les participants doivent avoir acheté eux-mêmes la combinaison de produits admissible auprès d'un distributeur participant.

## **ARTICLE 5 – DONNÉES PERSONELLES**

5.1 Lors de l'inscription, le participant fournira des données à caractère personnel telles que son nom, son adresse, etc., qui seront stockées et traitées par Yamaha et le prestataire uniquement dans le cadre de la présente offre. Vous trouverez de plus amples informations sur la politique de confidentialité à l'adresse suivante : [https://fr.yamaha.com/fr/privacy\\_policy/](https://fr.yamaha.com/fr/privacy_policy/) Vous pouvez à tout moment vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel en vous adressant à [Dataprotection@contact.europe.yamaha.com](mailto:Dataprotection@contact.europe.yamaha.com). Dans la mesure où nos fournisseurs tiers entrent en contact avec vos données à caractère personnel, nous veillerons à ce que le contrat de traitement des données conformément à l'Article 28 du RGPD soit également conforme aux lois applicables sur la protection des données.

## **ARTICLE 6 - CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ**

6.1 Aucune responsabilité ne sera acceptée pour les bulletins perdus, retardés ou non reçus à la date limite.

6.2 Les formulaires de participation ne seront pas pris en compte s'ils sont incomplets ou illisibles. Il incombe au participant de s'assurer que suffisamment de détails sont fournis pour que les bulletins soient traités.

6.3 Yamaha n'est pas responsable des frais encourus par le participant dans le cadre de la promotion.

6.4 Yamaha ne peut en aucun cas être tenu responsable d'un quelconque retard lié à cette offre.

6.5 Yamaha ne sera pas tenu responsable de tout manquement à cette offre lorsqu'un tel manquement est causé par des circonstances de force majeure (c'est-à-dire hors du contrôle raisonnable de Yamaha) et/ou des événements qui, sans faute de l'une des parties, rendent l'exécution impossible ou incapable de se réaliser correctement.

6.6 Yamaha se réserve le droit de retirer cette offre promotionnelle à tout moment et/ou de modifier unilatéralement les conditions générales sans encourir de responsabilité quelconque.

## **ARTICLE 7 - COMPÉTENCE**

7.1 Les présentes conditions générales sont régies par les lois du pays dans lequel vous avez acheté le produit et relèvent de la compétence exclusive des tribunaux compétents de ce pays.